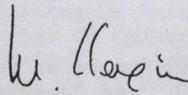


Si la proposition énoncée dans la présente Note agréée à votre gouvernement, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions française et anglaise font également foi, et votre réponse à cet effet, constituent un Accord entre nos deux gouvernements qui entre en vigueur le 5 décembre 2000 et demeure en vigueur pour une période de cinq ans.

Veillez agréer, Madame le Secrétaire d'État, l'assurance de ma très haute considération.



Michael F. Kergin
Ambassadeur du Canada auprès des
États-Unis d'Amérique